# PROJET D'ENTREE EN PREFIGURATION
# « CENTRE SOCIOCULTUREL »

**Maison des Loisirs et de la Culture de Cesson Vert-Saint-Denis**
**(MLC-La Citrouille)**

**Maison des Loisirs et de la Culture**
Claude Houillon
Intercommunale de Cesson Vert-saint-Denis

35 rue Janisset Soeber
77240 CESSON

tél : 01 60 63 32 93
site web : http://www.mlchouillon.com
e-mail : secretariat@mlchouillon.com

SIRET : 31944825400015
Association loi 1901, agréée Jeunesse et sports - N° 77 JEP 03 278 R 92

**Maison des Loisirs et de la Culture**
Claude Houillon
Intercommunale de Cesson Vert-saint-Denis

35 rue Janisset Soeber
77240 CESSON

tél : 01 60 63 32 93

site web : http://www.mlchouillon.com
e-mail : secretariat@mlchouillon.com

SIRET : 31944825400015

Association loi 1901, agréée Jeunesse et sports - N° 77 JEP 03 278 R 92

**SOMMAIRE**

**Présentation** **P.4**

**Introduction**

**I – Eléments de contexte** **P.5**

**I-1- Cesson et Vert-Saint-Denis : deux villes en mutation**
**I-2- La MLC : l'association des habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis** **P.8**
**I-3- Convergences vers le projet de « Centre social »** **P.10**

**II – Le projet de préfiguration** **P.12**

**II-1- Finalités et missions**
**II-2- Objectifs généraux** **P.13**
**II-3- Objectifs opérationnels** **P.14**
**II-4- Moyens** **P.15**

II-4-1- Les actions
II-4-2- Déroulement de la préfiguration **P.16**

*II-4-2-1- La saison 2018-2019 : une année de préparation à l'entrée en préfiguration*
*II-4-2-2- Le lancement (03 septembre – 20 décembre 2019)* **P.19**
*II-4-2-3- La phase d'approfondissement (07 janvier – 28 mars 2020)* **P.23**
*II-4-2-4- La phase de consolidation et d'écriture (31 mars – 30 juin 2020)* **P.27**

II-4-3- Moyens humains **P.28**

*II-4-3-1- Les participants et les instances*
*II-4-3-2- Fonctionnement et articulation des instances* **P.32**

II-4-4- Les outils employés **P.33**
II-4-5- Les moyens financiers **P.34**
II-4-6- Les moyens matériels **P.37**

**II-5- Evaluation de la réussite de l'action**

**Conclusion** **P.38**

**Annexes**

**Présentation**

La Maison des Loisirs et de la Culture intercommunale (MLC) « Claude Houillon » de Cesson Vert-Saint-Denis est une association d'éducation populaire régie par la loi de 1901.
.
Elle a eu 53 ans en mai 2019.

En quelques mots, la MLC fut d'abord, de 1966 à 1975, un foyer des jeunes, puis évolua jusqu'à aujourd'hui sous la forme d'une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), affiliée à la Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France (FRMJC).

La MLC est administrée par un conseil d'administration composé d'une majorité de 15 à 21 habitants élus par une Assemblée Générale (AG) annuelle. L'association compte aujourd'hui près de 1000 adhérents, dont 75 % de femmes et 40 % d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans. Elle s'appuie sur, en 2019, 86 bénévoles actifs chaque semaine, 26 salariés (10,5 équivalents temps plein) et exécute un budget d'environ 550 000 € par an (masse financière du bénévolat Incluse, évaluée à environ 138 000€).

La MLC rayonne sur le territoire de deux communes du sud Seine-et-Marne : Cesson et Vert-Saint-Denis, villes administrativement intégrées dans une agglomération créée en 2016 : Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.

Cesson et Vert-Saint-Denis sont aujourd'hui des villes en plein mouvement démographique. La loi sur le renouvellement urbain favorise de nombreuses constructions dans plusieurs quartiers, voire l'émergence de quartiers entiers qui prennent place sur les champs d'autrefois.
L'impact de l'arrivée d'une nouvelle population se fait nettement sentir depuis quelques années et conduit les services municipaux et les associations, dans un contexte de contraction budgétaire, à multiplier les efforts pour tenter d'intégrer les nouveaux arrivants.

Nous sommes cependant confrontés à des situations de pénuries de locaux, de personnels qui ne nous permettent pas d'assurer nos missions convenablement.

C'est dans ce contexte local, certes très résumé, et dans le contexte national actuel de crise institutionnelle et, en quelque sorte démocratique, que des convergences ont fini par s'exprimer autour de l'arrivée du concept de « centre social » sur notre territoire.

Il s'agissait pour nous, plutôt que de tenter de répondre directement aux besoins de la population, de tenter d'accompagner la population à répondre, elle-même, à ses propres besoins.

**Introduction**

Le concept de « Centre social » à travers l'animation de la vie sociale semble répondre à la problématique à laquelle est confrontée notre intercommunalité locale et sa population. Il manque sur notre territoire, ce lieu de vie et de rencontre privilégiant la mixité des publics, les actions intergénérationnelles.

La MLC fut longtemps un lieu de rencontre de tous les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis, les habitants étaient alors bien moins nombreux. Mais la population aujourd'hui compte 18 000 habitants. Et force est de constater que la MLC accueille aujourd'hui, en grande majorité, des habitants établis depuis longtemps à Cesson.

Les missions générales et complémentaires que se propose de couvrir le projet social semblent une première réponse pertinente à la création de nouveaux quartiers périphériques et à l'inclusion des nouvelles populations.

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales d'entrer en préfiguration « Centre social » dans la perspective d'obtenir en septembre 2020, l'agrément « Animation globale et coordination » et l'agrément « Animation collective familles », qui forment ce que, communément, nous appelons l'agrément « Centre social ».

Nous vous présenterons à travers ce document des éléments de contexte de la situation institutionnelle et sociale de Cesson et Vert-Saint-Denis, ainsi que la MLC (Partie I). Nous vous présenterons ensuite notre projet de préfiguration (Partie II). Enfin, nous conclurons sur les nuances qu'il faudra nécessairement apporter à une projection comme la nôtre, ainsi que sur les certitudes sur lesquelles nous pouvons déjà nous appuyer pour parvenir à aller au bout de notre démarche.

## I - Eléments de contexte

Notre demande d'entrée en préfiguration « Centre social » s'effectue dans un contexte de tension démographique.

### I-I - Cesson et Vert-Saint-Denis : deux villes en mutation

(Vue aérienne de Vert-Saint-Denis et Cesson)

Cesson et Vert-Saint-Denis sont deux petites villes juxtaposées de Seine-et-Marne. Elles se situent au nord-ouest de Melun, la ville préfecture et à 40 km de Paris. Cesson et Vert-Saint-Denis forment la pointe sud-est de Grand Paris Sud.

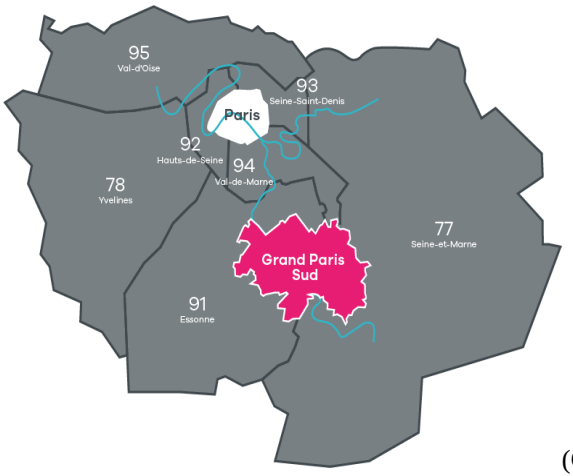


(Grand Paris Sud en Ile-de-France)

Cesson et Vert-Saint-Denis sont deux petites villes très boisées, comptant de nombreux espaces verts, des voies de circulations douces, des quartiers arborés. L'aspect urbain est relativement harmonieux, il n'y a pas de grands contrastes d'habitats entre les quartiers.

Il existe de nombreux points de commerces locaux, la ville est de plus bordée par deux zones industrielles et commerçantes d'envergure au nord à Cesson et sur la frange est à Vert-Saint-Denis. Les villes sont bien reliées aux principaux axes de circulation : autoroutes, nationales et départementales cisaillent notre agglomération, et créés des quartiers bien réels.

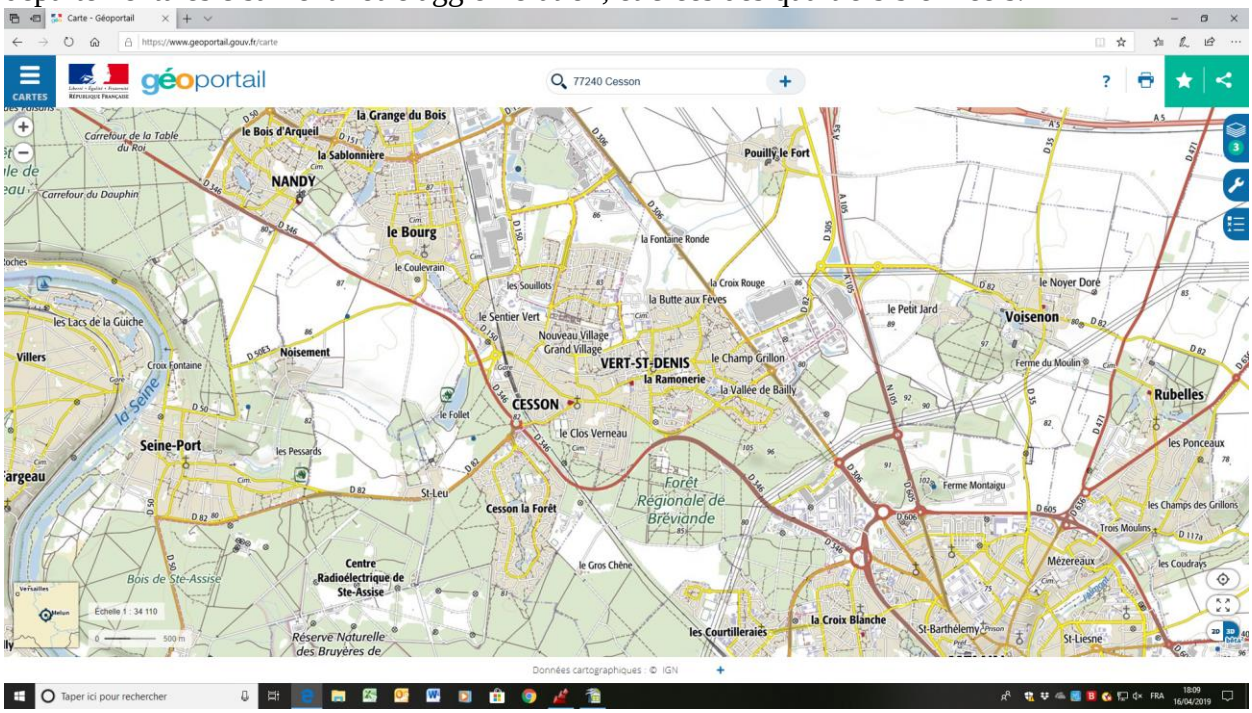


**Maison des Loisirs et de la Culture**
Claude Houillon
Intercommunale de Cesson Vert-saint-Denis

35 rue Janisset Soeber
77240 CESSON

tél : 01 60 63 32 93
site web : http://www.mlchouillon.com
e-mail : secretariat@mlchouillon.com

SIRET : 31944825400015
Association loi 1901, agréée Jeunesse et sports - N° 77 JEP 03 278 R 92

Les quartiers de Cesson-la-Forêt, Pouilly-le-Fort par exemple, sont totalement isolés des centres-villes et peuvent apparaître au visiteur comme des villes à part entière.

Au centre de ces deux villes étirées, plusieurs quartiers se distinguent :

A Vert-Saint-Denis : la Ramonerie à Vert-Saint-Denis est un ancien quartier classé en Zone d'Education Prioritaire et qui est sorti de ce statut. La vallée de Bailly, à proximité de la forêt de Bréviande, le Champ Grillon et la Butte aux Fèves sont situés sur la partie est de la ville en bordure de la zone industrielle.

A Cesson : on distingue les quartiers de Grand Village et Nouveau Village en cœur de ville, le clos Verneau dans la partie sud de Cesson, les Souillots et le Sentier vert, quelque peu excentrés du centre-ville, mais qui bénéficie de l'attrait de la gare de Cesson.

Nous noterons également la présence de deux autres quartiers excentrés, Le petit Jard à Vert-Saint-Denis, hameau qui semblent géographiquement appartenir à la commune voisine de Voisenon (Le petit Jard, contrairement à Pouilly-le-Fort qui est situé sur la même frange est de Vert-Saint-Denis, est séparé du centre-ville par l'autoroute la Francilienne. A Cesson, le quartier de Saint-Leu, plus à l'ouest encore que Cesson-la-Forêt, semble former une dernière entité autonome entre Cesson et Seine-Port.

Sur le plan de l'habitat, Cesson et Vert-Saint-Denis sont constituées, à 90% en maisons individuelles. Les maisons comptent en majorité 3 à 5 pièces. La plupart des maisons sont agrémentées d'un jardin.

Enfin nos villes étaient correctement équipées pour la population accueillie à partir des années 90. Le territoire était relativement bien pourvu en équipements, mais ceux-ci évoluent désormais à saturation (notamment les gymnases, le lycée, l'un des collèges).

Les villes comptent sur leur territoire :

- 9 écoles maternelles et primaires
- 2 collèges
- 1 lycée
- 2 gymnases
- 2 crèches familiales
- 1 halte-garderie
- 1 maison de la petite enfance
- 1 EHPAD

Une maison de santé « Simone Veil » a récemment vu le jour à Cesson

Sur le plan de la démographie, l'histoire de Cesson et Vert-Saint-Denis se confond avec celle de nombreux petits villages agricoles du département jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les quelques centaines de personnes qui vivent là sont liés à l'agriculture et aux fermes alentours.

C'est, après-guerre, avec l'évolution des techniques et la vitesse des transports que la gare de Cesson devient un pôle d'attraction pour les ouvriers qualifiés et les cadres qui travaillent sur Paris. Ce pôle permet un développement démographique, sur le plan historique, spectaculaire. Par exemple, la ville de Cesson multiplie par 7 sa population entre 1960 et 1980.

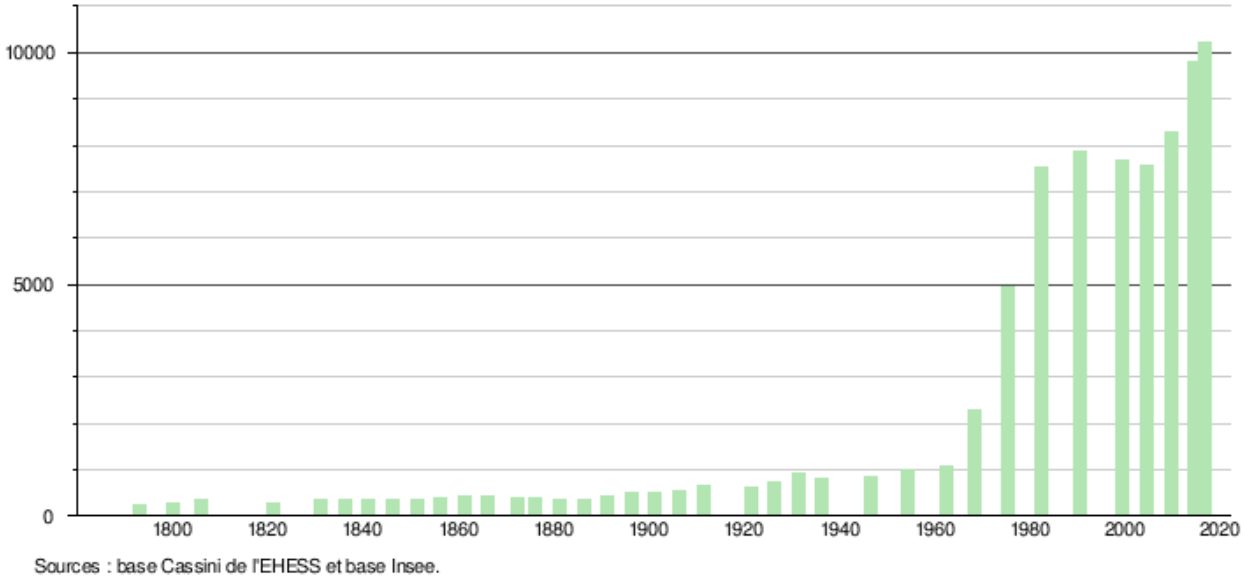


(Evolution de la population à Cesson de 1800 à 2020)

Depuis 1980, la population à Cesson était restée relativement stable. Mais nous constatons que ces quelques dernières années correspondent à une nouvelle phase d'expansion démographique notable.

Nous constatons à Vert-Saint-Denis la même évolution démographique à partir des années 60 mais dans des proportions moindres. La population triple entre 1960 et 1980, puis double ou presque encore dans les années 90 avant de se stabiliser.

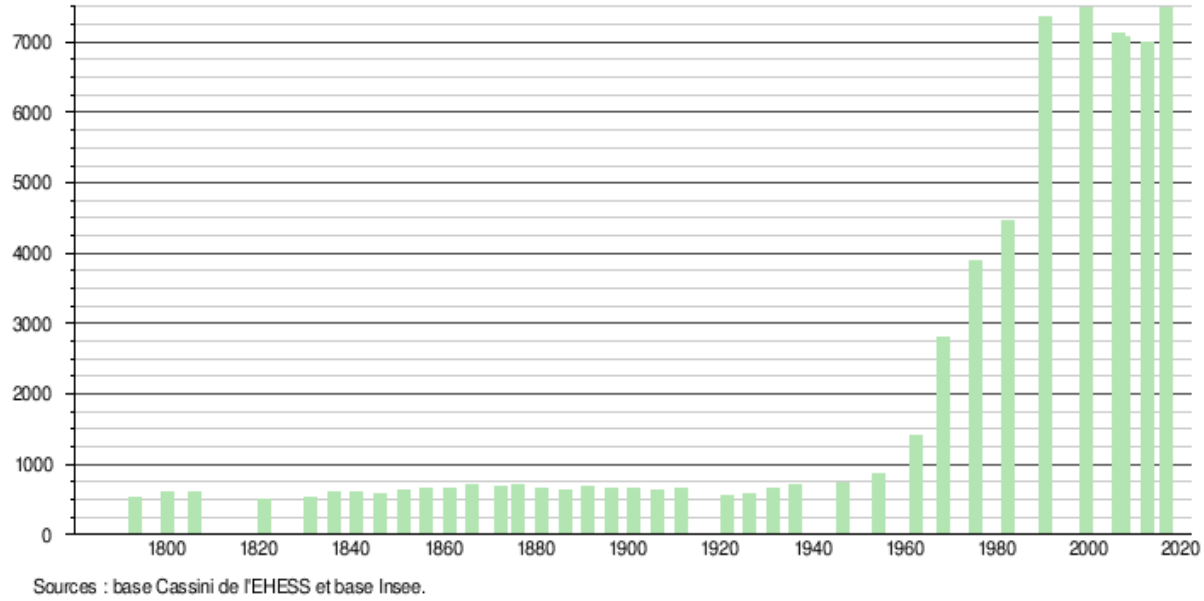

(Evolution de la population à Vert-Saint-Denis entre 1800 et 2020)

Il est intéressant de constater sur les relevés que nos deux villes se situent en même temps sur un pic maximum d'accueil d'habitants sur leur territoire. Si Vert-Saint-Denis regagne une population dont le nombre avait légèrement décliné, les habitants n'avaient jamais été aussi nombreux, et à Cesson, nous assistons ces toutes dernières années à une évolution significative de la population.

L'impact sur la vie locale de cette nouvelle population est important. Pourtant de l'aveu de nos partenaires des CCAS : « … de cette population, nous ne connaissons rien, les statistiques de 2015 sont trop anciennes. »

Nous n'avons pas encore réalisé le diagnostic de situation sociale puisqu'il s'agit de l'un des sujets de la préfiguration, aussi nous n'irons pas plus loin dans la description des villes et de ses habitants. Nous avons cependant hâte de commencer ce travail qui sera intéressant intellectuellement, mais surtout, nous le pensons, marquera la ville durablement à travers cette première expérience d'introspection collective et partagée.

Au cœur de nos deux villes, une association particulière, intercommunale, formée par les habitants, continue depuis plus de 50 ans, d'animer la vie culturelle, sociale et éducative de jeunes et des moins jeunes.

## I-2- La MLC : l'association des habitants de Cesson Vert-Saint-Denis

**Né en 1966, la MLC a connu des évolutions notables.**

La Maison des Loisirs et de la Culture Intercommunale « Claude Houillon » de Cesson Vert-Saint-Denis est une association issue du Foyer des Jeunes, né en 1966, par la volonté des adolescents et de jeunes adultes de nos deux villes. Le curé de l'époque permet alors aux jeunes d'occuper un local près de l'église de Cesson. C'est autour d'un ciné-club « bricolé » que de nombreux enfants se réunissent le jeudi.

Très vite l'ampleur du phénomène « jeunes » et la nouvelle place prise par le loisir dans la société sont prises en compte par les communes. Les habitants créent alors, sur un terrain cédé par un agriculteur à la ville de Cesson, la Maison des Jeunes et de la Culture Intercommunale de Cesson Vert-Saint-Denis avec l'aide des politiques locaux. Elle prendra le nom de Claude Houillon, le nom d'un de ses fondateurs, décédé en activité en 1971. La MJC s'arrime à l'éducation populaire dont elle s'approprie les valeurs et les combats en s'affiliant à la FRMJC.

Un syndicat intercommunal de la MJC (SIMJC) est alors créé pour capter les financements des deux communes et les redistribuer à la MJC. Le terrain de la ville de Cesson, limitrophe de Vert-Saint-Denis est cédé au Syndicat qui en devient propriétaire, avec les locaux. Le syndicat les loue alors gracieusement (ce, jusqu'à aujourd'hui) à la MJC.

En 1975, les jeunes des années 60 ont un peu vieilli, et si le phénomène de la jeunesse est toujours important, la nouvelle place des femmes dans la société induit une meilleure prise en compte de l'enfance. La MJC, qui a le souci d'indiquer clairement son ouverture à tous, décide de

se renommer MLC, remplaçant les J des jeunes par le L de Loisirs, sans jamais renier son affiliation au mouvement des MJC.

A partir de 1975, époque de sa stabilisation physique, administrative et financière, la MLC a évolué, comme beaucoup de MJC, en développant des activités artistiques et culturelles en direction des enfants, des adultes, des familles, des personnes plus âgées, en créant des centres de loisirs, des séjours, en développant une activité de Français Langue Etrangère, en transformant l'ancienne salle polyvalente (le foyer) en salle de spectacle. La MLC s'est développée en suivant les aspirations de la population qui la fréquentait.

La Maison aujourd'hui

La MLC de Cesson Vert-Saint-Denis compte en 2019 environ 950 adhérents, dont, et c'est une caractéristique notable, 75% de femmes. Ces dernier(e)s fréquentent la MLC à travers une soixantaine d'activités réparties en 7 vecteurs culturels : les arts plastiques, la danse, la musique, le théâtre, les activités scientifiques, le bien-être et l'entraide.

La MLC prend place sur un terrain de 5000m² en plein cœur de ville, à la frontière de Cesson et Vert-Saint-Denis.

Elle dispose de 3 bâtiments :
Le 1er, « le 240 » s'étend sur une surface d'environ 100m² et dispose d'une salle d'accueil avec un bar et des petites tables, une réserve à matériel, le bureau de notre animateur artistique et la salle de musique de la MLC ;
Le 2ième bâtiment est notre salle de spectacle, la Citrouille, d'une capacité de 250 places ;
Le 3ième bâtiment comprend, à l'étage, le secrétariat et les bureaux du personnel, une grande salle d'activité « Rosa Parks ». A l'étage inférieur, 2 grandes salles d'activité (dont une « Fab Lab »), et deux salles plus petites, la chaufferie, et les locaux du personnel d'entretien.

La MLC accueille dans sa salle de spectacle « la Citrouille » environ 7000 personnes par an en proposant une cinquantaine de spectacles destinés à tous les publics dans les différentes disciplines évoquées ci-dessus. Les 4/5ièmes de ces spectacles sont produits par les habitants. Là, réside le cœur du projet de la MJC jusqu'à aujourd'hui, il s'agit d'accompagner la population à devenir l'actrice de sa vie propre vie culturelle et artistique.

La MJC développe également des « Cafés des lumières ». Il s'agit d'espace-temps consacrés au débat entre citoyens autour de divers supports. Il y a les cafés « philo », où l'on développe sa pensée « socratique », les soirées conférences-débat d'une association partenaire, DDNA (Développement Durable Notre Avenir) autour de thématiques liées au développement durable, le ciné-club « Danielle Charnier » (du nom de la créatrice du ciné-club né en 1966 avec le foyer des jeunes et décédée à l'âge de 21 ans) qui propose des débats sans « spécialiste », entre « soi », les habitants, après des projections, il y a enfin les cafés littéraires du collectif « Un livre, une commune » qui décerne un prix chaque année à un premier auteur de roman. L'ensemble de ces débats sont animés par des habitants bénévoles.

La MJC développe enfin des projets autour de la littérature jeunesse et du spectacle vivant auprès de tous les enfants de la commune par le biais des opérations « Citrouille verte » et « Potiron ».

En effet, fin 2015, après une réunion des acteurs éducatifs des communes à la MLC (enseignants et animateurs), nous avons envisagé d'ancrer le spectacle vivant dans la vie des enfants en favorisant le fait que chaque enfant de la commune devait être confronté au spectacle vivant au moins une fois par an.

Ainsi, à la Citrouille, la salle « où les potes iront », notre dispositif accueille chaque année les 1800 enfants de la commune. Notre action se développe désormais en direction des collèges de Cesson et de Vert-Saint-Denis. Un projet (pilote) littéraire « la Citrouille Verte », un prix littéraire pour enfants (CP-CM²) a pris forme également et a pu bénéficier à 8 des 9 écoles du territoire.

A cette action, qui a permis de favoriser et faciliter les contacts avec les instituteurs, s'ajoute le fait que nous avons bousculé nos emplois du temps pour permettre aux écoles de mettre en place leur spectacle de fin d'année dans notre salle de spectacle. Grâce à cette action, ce sont des très nombreuses familles qui n'avaient jamais eu l'occasion de venir à la MLC qui ont fait connaissance avec son atmosphère et ses valeurs.

Ce « phénomène Potiron » pour la MLC nous a permis de faire un bond de 15 % en nombre d'adhérents en seulement une saison.

L'association MLC est aujourd'hui une association ancrée dans son territoire, ancrée dans le cœur de nombreux habitants établis à Cesson et Vert-Saint-Denis depuis longtemps. Ses relations avec les femmes et hommes politiques de nos deux communes sont, après avoir été parfois tumultueuses, apaisées. Un dialogue serein est désormais installé entre nos élus.

La MLC est soutenue par divers niveaux de l'Etat déconcentré ou décentralisé en plus des communes est relativement solide financièrement. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) finance régulièrement des projets liés à la jeunesse, le Fond de l'Etat pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP) soutient le poste du directeur.
Le Conseil Départemental subventionne la MLC dans le cadre de son dispositif « Lieu de proximité » pour favoriser le développement de l'éducation artistique des habitants. Le Conseil Régional a soutenu pendant 3 ans, un emploi-tremplin qui nous a permis de créer un pôle jeunesse.

Ainsi, la MLC est bien établie sur son territoire. C'est bien sûr une très grande force pour l'association. Mais en cette période de développement urbain et démographique, l'établissement, l'ancrage de notre maison en fait une institution.

Comme toute institution, elle avait tendance à conserver plutôt qu'à impulser, à rester sur ses acquis. Mais la vie est faite de mouvements et la construction de nouveaux quartiers, l'arrivée importante de populations ces 20 dernières années nous obligent à nous rendre compte que la MLC est devenu l'association d'une partie des habitants, mais elle n'est plus celle de tous.

Si la MLC souhaite continuer à évoluer en étant toujours en phase avec la population pour laquelle elle existe, alors elle doit s'ouvrir aux nouveaux venus et aller à leur rencontre.

Seulement, la MLC manque à la fois, d'outils, de personnel et de légitimité pour prétendre à se déployer, dans sa forme actuelle, sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi l'outil que forme l'agrément « Centre social » représente le(s) moyen(s) pour la MLC d'effectuer le travail d'animation globale, d'animation locale qui manque à ses capacités.
Le soutien de la CAF à notre projet apporterait à la fois, la légitimité qui manque à la MLC pour se déployer sereinement sur tous les quartiers, mais aussi les moyens en personnel et en outils (le diagnostic et le projet social) pour réaliser ce travail indispensable à notre association.

**I-3 – Convergences vers le projet de « Centre social »**

L'idée de l'émergence d'un Centre social à Cesson et Vert-Saint-Denis date du début de la décennie.

En effet, dès 2012, la ville de Vert-Saint-Denis adressait officiellement une demande à la MLC pour étudier la piste d'une labellisation « Centre social ». Seulement à cette époque, tous les éléments n'étaient pas réunis pour réussir cette entreprise. La MLC vivait des tensions internes importantes qui ne permettaient pas l'établissement de débats sereins. La ville de Cesson n'était également pas prête à entendre parler d'un Centre social, dont l'apparition aurait été vue comme la marque d'une « dégradation » sociale pour certains élus et citoyens.

Mais les données ont changé. Les difficultés nées de l'arrivée d'une nouvelle population à Cesson, les difficultés qui se profilent quant à l'arrivée prochaine d'encore plus de nouveaux habitants sur les années 2021 à 2026, le manque de moyens pour faire vivre la vie sociale aujourd'hui dans les nouveaux quartiers ont eu raison des doutes. Ce changement de position est caractérisé par celle du Maire de Cesson, M. Olivier Chaplet, qui n'était pas des partisans de l'émergence d'un Centre social en 2012 et souhaite désormais son arrivée.

Mais plus encore qu'à Cesson, c'est au sein de la MLC que les esprits ont évolué. Si le travail pédagogique de la direction a pesé sur les esprits (il s'est agi de faire comprendre aux administrateurs que le label centre social n'allait pas dénaturer le projet de la MLC mais bien le renforcer en le dotant de nouveaux moyens d'agir), c'est avant tout la saturation en terme d'offre de la MLC, et le ressenti partagé par de nombreux salariés et bénévoles d'un besoin d'ouverture à tous les quartiers, qui a forgé un nouvel élan au sein de la maison.

En 5 ans, la MLC a changé de directeur, changé de Président, renouvelée pour moitié son conseil d'administration qui compte désormais 7 jeunes de moins de 30 ans, dont 3 mineurs. Elle a ouvert, pour soutenir ses partenaires ou pour répondre aux besoins exprimés de ses adhérents, des dynamiques autour des jardins partagés, des ateliers d'informatique, mis sur pied un dispositif d'accompagnement à la scolarité, créé un pôle jeunesse, créé une « Fab Lab » (appelée ici « Hacker Lab »), a accueillie l'ensemble des équipes enseignantes et tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires pour développer l'accès au spectacle vivant de tous les

enfants, accueillie des ateliers de théâtre et des représentations pour les adultes handicapés (avec l'APAEI de la Brie), l'association SESSAD chaque semaine à la Citrouille.

La MLC de Cesson Vert-Saint-Denis a impulsé de nouvelles dynamiques. Nous en serions satisfaits, si en atteignant nos limites de fonctionnement, nous avions atteint ou pu tenter d'atteindre toutes les populations de Cesson et Vert-Saint-Denis.
Mais force est de constater que si la MLC atteint ses limites actuelles de fonctionnement, la tâche est encore immense pour pouvoir prétendre essayer d'atteindre toutes ces populations.

Pour pouvoir prétendre passer un nouveau cap dans l'évolution de notre association et prétendre pouvoir continuer à être l'association de tous les Cessonnais et Verdionysiens, il nous faut un changement important.

Aussi, après l'évolution du Foyer de jeunes en MJC, le glissement MJC-MLC, nous souhaitons devenir, à terme MLC-Centre social, ou socioculturel pour continuer à développer notre action au service de tous les habitants.

La convergence des volontés de la MLC, de la ville de Cesson, allié à la conviction déjà longuement forgée de Vert-Saint-Denis, nous amène à demander à la CAF, l'entrée en préfiguration « Centre social ».

## II – Le projet de préfiguration (Septembre 2019 – Août 2020)

Le projet de préfiguration qui vous est présenté ici s'entend dans le cadre des valeurs et principes de la République française communes à toutes les MJC et à tous les centres sociaux, et plus généralement à toutes les actions d'éducation populaire.

Les MJC et Centres sociaux sont donc par principe et par conviction laïcs, apolitiques, neutres et mixtes, ouverts à tous sans restriction. Ils font leurs les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité (solidarité), forgées par un scrupuleux respect de la dignité humaine, dans un esprit de cohésion sociale, d'inclusion sans réserve et de coopération.

### II-1- Finalités et missions

Dans son document « Le guide du projet social », la CAF de Seine-et-Marne définit les finalités des structures de l'animation de la vie sociale :

« Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit son importance ou son territoire d'implantation poursuite 3 finalités :

L'inclusion et la socialisation des personnes
Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
La prise de responsabilité des habitants/usagers et le développement de la citoyenneté de proximité. »

**Finalité du projet de préfiguration**

La finalité de notre projet de préfiguration et par extension de notre projet de mise en place d'un centre social ou socioculturel à la MLC est de contribuer à faire vivre une démocratie de proximité réelle et vivante pour tous en développant les liens sociaux sur le territoire.

**Missions**

Les missions qui seront celles de la MLC-Centre social en préfiguration reprendront les missions assignées aux centres sociaux par la Caisse d'allocation familiale et définit via la circulaire CNAF du 20 juin 2012 :

**Les deux missions générales :**

Etre un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,

Etre un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

**Ainsi que les cinq missions complémentaires :**

Organiser une fonction accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles, des groupes informels ou des associations

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant, leur proposer un accompagnement adapté.

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

**II-2- Objectifs généraux :**

Dans le cadre de notre préfiguration, les objectifs généraux que nous pouvons raisonnablement prévoir d'atteindre seront les suivants :

1/ Accueillir, et favoriser la participation de tous les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis à la dynamique de création, puis d'évolution du centre social de la MLC

2/ Susciter, recueillir et accompagner les initiatives d'habitants, en portant une attention soutenue aux publics fragilisés et aux jeunes

3/ Créer un pôle « animation globale, vie locale »

4/ Créer un pôle « animation collective famille »

*En filigrane, il s'agira pour nous de réaliser notre diagnostic de situation sociale, d'écrire le projet social pour être réellement un centre social à l'horizon Septembre 2020.*

**II-3- Objectifs opérationnels :**

Les objectifs opérationnels n'ont de sens que s'ils s'accordent avec les objectifs généraux.

Aussi,

En conséquence de l'objectif général 1 :

A/ Mettre en place une dynamique de rencontre entre les habitants et le centre social dans chaque quartier de Cesson Vert-Saint-Denis en s'appuyant sur l'existant (conseil de quartier, syndic de copropriété, bailleurs sociaux, conseil d'école, associations de quartier ou implantée dans le quartier, …)

B/ Permettre des moyens d'expression directe de la population sur la thématique du « centre social »

C/ Créer une assemblée des habitants à la MLC

D/ Mettre en œuvre des actions d'animation sociale, culturelle et festive dans les quartiers, les lieux ou les habitants s'avèrent les moins inclus dans la dynamique locale (et sans doute dans celle de la participation au diagnostic)

En conséquence de l'objectif général 2 :

A/ Mettre en œuvre des actions d'appel au/de valorisation du/ bénévolat

B/ Créer, développer et valoriser une véritable fonction accueil à la MLC

C/ Créer des espaces de créativité inter-habitants

En conséquence de l'objectif général 3 :

A/ Créer à partir du comité technique et du comité de pilotage du centre social, un comité technique d'étude et prospective quant aux besoins de la population

B/ Créer des dynamiques d'études et de recherches parmi les habitants

C/ Etablir avec la population, un programme d'animation annuel sur le territoire

En conséquence de l'objectif général 4 :

A/ Recruter un chargé de préfiguration qui deviendra ensuite un agent de développement de l'animation en direction des familles et des enfants

B/ Création d'un pôle enfance-famille à la MLC

C/ Favoriser la consultation et l'implication des familles dans la construction d'un pôle d'animation familiale à la MLC

**II-4- Les moyens**

Quels sont les moyens qui vont/peuvent être employés pour atteindre nos objectifs opérationnels ?

II-4-1- Les actions

D'abord une déclinaison d'actions dans le temps et dont nous déclinerons le fonctionnement dans le déroulement (en partie II-4-2).

**Action 1 :** 3 septembre 2019 - **Embauche d'un « Chargé de mission préfiguration »**

**Action 2 :** 7 septembre 2019 - Participation du Centre social aux manifestations existantes, la première d'entre elles, **le Forum des associations** (tout au long de l'année la MLC participera aux manifestations impliquant les habitants, organisées par nos partenaires municipaux ou associatifs) – **Lancement d'un questionnaire** en direction de tous les habitants sur le Centre social à partir du forum et jusqu'à la fin du diagnostic (7 septembre 2019- 28 mars 2020)

**Action 3 :** A partir de septembre 2019 – Lancement de 3 **commissions de travail** sur le réaménagement du projet de la MJC :
Au premier trimestre, une commission engagera **une réflexion sur l'accueil et la fonction écoute des habitants au 1er trimestre.**
Au second trimestre, une commission commencera à travailler sur **l'accueil des familles et sur les actions possibles autour de la parentalité.**
Au troisième trimestre, une commission lancera ses travaux sur l'accueil **et le développement d'action en direction des handicapés.**

**Action 4 :** 10 septembre – 20 décembre 2019 **- Ilotages et réunions dans tous les quartiers**

**Action 5 :** 10 septembre – 20 décembre 2019 – Mise en place d'un **cahier d'expression libre** (ouvert aux réponses) sur le Centre social à la MLC dans les 2 mairies et à la MLC / ouverture d'un site internet/page facebook/ **forum internet** permettant la libre expression des personnes

**Action 6 :** Samedi 9 novembre 2019 - **1ere assemblée des habitants** (trimestrielle). La seconde en février-mars, la troisième en mai-juin.

**Action 7 :** A partir de janvier 2020 – **Création d'espaces de Co-Working citoyens** à la MLC piloté par le Hacker Lab / lancement d'un **Système d'Echange des Savoir-faire entre habitants**

**Action 8 :** A partir de Janvier 2020 – Création, au sein du comité technique, d'une **cellule de recherche et prospective** (ou préparation à la mutation du comité technique en cellule de recherche après l'établissement du diagnostic) visant à la création d'un Observatoire de la vie sociale et citoyenne à Cesson et Vert-Saint-Denis

**Action 9 :** A partir de Janvier 2020 – Lancement d'une étude visant à l'établissement d'une **université populaire** au sein de la MLC, gérée par les habitants, à l'horizon septembre 2020 ou 2021.

**Action 10** : Organisation d'une grande **fête des habitants** en juin 2020

**Action 11 :** Septembre 2020 / Septembre 2021 – Lancement d'un **partenariat conjoint Observatoire-université populaire avec une université partenaire** comme l'IUT de Sénart et donc l'université Paris XII - Créteil visant à lancer des expérimentations sociales innovantes à la MLC

**Action 12 :** Septembre 2020 – Mutation du chargé de mission préfiguration en **animateur responsable du pôle enfance-famille**

**Action 13 :** A partir de septembre 2020 – Lancement du **pôle enfance-famille** à la MLC

II-4-2- Déroulement de la Préfiguration (Septembre 2019 – Août 2020)

Notre préfiguration pour devenir « Centre socioculturel » va se découper en 3 phases : Une première phase de lancement (Septembre – Décembre 2019), une phase d'approfondissement (Janvier-Mars 2020), une phase de consolidation et d'écriture (Avril-juin 2020).

Il nous a fallu cependant, un temps de mise en route préalable, afin de configurer les contours d'une demande d'entrée en préfiguration et soigner, ce qui est une des grandes préoccupations de l'équipe et du Conseil d'Administration de la MLC, l'articulation entre ce qu'est la MLC aujourd'hui, et ce que sera la MLC demain.

*II-4-2-1 – La saison 2018-2019 : Une année de préparation à l'entrée en préfiguration*

Nous l'avons compris en nous immergeant dans la culture du travail en Centre social, en échangeant avec nos partenaires, d'autres collègues dans les centres sociaux que nous connaissons… Avant d'entrer en préfiguration, il fallait, au préalable, s'y préparer.

*En préalable à la préfiguration…*

Après avoir recueilli l'accord des politiques, élus de notre territoire, nous avons rencontré l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs pour leur expliquer notre volonté d'obtenir le label « Centre social / socioculturel » et leur expliquer pourquoi.

*…un accueil enthousiaste malgré quelques inquiétudes.*

L'accueil des services municipaux et autres partenaires institutionnels (département, agglomération, FRMJC, services de l'Etat (DDCS) fut plutôt enthousiaste. Les services sociaux des deux communes attendent depuis des années la création du Centre social à Cesson et Vert-Saint-Denis et soutiennent sans ambages notre initiative. Quelques inquiétudes furent cependant évoquées, notamment par les responsables municipaux de la vie locale et citoyenne qui se demandaient quelles articulations nos assemblées d'habitants et les conseils de quartier pourraient construire et quels liens auraient le comité de pilotage du Centre social et le conseil d'administration de la MLC.

*Des rencontres…*

Nous avons organisé des rencontres entre nos administrateurs et d'autres administrateurs de centres sociaux associatifs afin de rassurer, notamment ce qui touchait le risque de la dénaturation de l'outil MJC au profit de celui du centre social. La réponse apportée par les administrateurs des MJC-centre social que nous avons rencontrés fut toujours la suivante (en résumé) : « le centre social permet d'approfondir les missions d'une MJC en lui offrant des outils nouveaux pour permettre l'accueil de tous les habitants ».

*…et des prédispositions…*

Enfin, nous avons commencé à mettre en place notre recrutement qui sera lancé à la mi-mai, pendant un mois sur les réseaux appropriés. Des candidatures seront attendues jusqu'au 30 juin. Après quoi, nous procéderons à une sélection des meilleurs profils pour trouver notre « chargé de mission préfiguration » dont l'embauche aura lieu le mardi 3 septembre 2019.

Nous préparons activement notre communication avec les services municipaux afin d'être en harmonie avec les événements locaux de la rentrée 2019. Nous vous expliquerons comment et pourquoi dans la partie suivante.

*… contribuant à des changements institutionnels d'ampleur…*

Enfin, notre initiative a contribué à générer un mouvement institutionnel important sur le territoire. En effet, en plus des bouleversements qu'entraînent pour les communes, les transferts de compétences municipales à l'agglomération, comme ici, le transfert de la compétence Musique, notre initiative a eu pour effet d'induire la nécessité de séparer le SIC de la MLC.

Ainsi, à partir du 1er janvier 2020, le SIC sera fondu dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM). La propriété du terrain et des bâtiments de la MLC sera transférée du SIC au SIVOM, et ce sont les deux communes qui financeront ensemble, via une convention tripartite, la MLC, à priori sur une durée de 3 ans renouvelable. Ce changement intervient 51 ans après l'établissement d'un partenariat qui, bon an mal an, avait toujours fonctionné. Il n'est pas sans causer un stress à certains administrateurs qu'il faut rassurer.

La séparation du SIC et de la MLC provoquera aussi le départ de notre comptable à la fin de l'année. Celui-ci était en effet mis à disposition de la MLC par le SIC depuis 2002. Et c'est avec une certaine émotion que l'équipe professionnelle de la MLC accueille cette nouvelle. Notre comptable est en effet, au-delà du lien affectif créé en 17 ans de travail en commun, une pièce maîtresse de la solidité administrative et financière de notre maison.

C'est ainsi et aussi toute notre équipe professionnelle qu'il a fallu rassurer. Cette évolution vers le centre socioculturel allait-elle bouleversé nos métiers ? Allait-elle changer nos publics, nos cours ? Il a fallu répondre à ces questions avec beaucoup de nuances, car les réponses sont à la fois positives et négatives. Il a fallu expliquer (et pour tout dire réexpliquer) les missions du Centre social.

*… impliquant la perspective d'un remaniement statutaire et d'une extension physique de la MLC.*

Ces changements institutionnels sont t concomitants d'un changement démographique. Depuis quelques mois, l'Espace Public d'Aménagement de Sénart (EPA Sénart) étudie l'impact sur les principales services et associations de l'arrivée d'une nouvelle population sur le centre-ville de Cesson. Il est attendu par moins de 1600 nouveaux habitants dans un rayon de 1 km autour de la MLC. L'EPA prévoit que la MLC sera impactée par environ 200 adhérents supplémentaires dans les 2 ans.

Cette perspective, en plus de celle de l'évolution vers le Centre social semble avoir convaincue l'ensemble des parties prenantes d'une nécessaire extension de la MLC.
Aussi nous avons lancé des premiers travaux en compagnie d'un architecte en lien avec la ville de Cesson pour faire de premières projections sur une possible extension. Des plans sont déjà à l'étude.

La perspective d'une extension physique, la perspective d'une labellisation centre social, les changements institutionnels en cours, des demandes de la direction générale des finances publiques pour pouvoir prétendre à être reconnue « d'utilité publique », les principes des centres sociaux, l'absorption d'associations « sœurs » de l'éducation populaire locale (comme l'Atelier

musical à Cesson, ou le Café associatif à Vert-Saint-Denis) nous invite à une refonte de nos statuts.
Aussi, depuis quelques mois, une commission travail à un changement statutaire profond qui devrait avoir lieu en juin 2019, soit juste avant l'entrée en préfiguration. Au cours du CA qui suivra l'AG 2019 (prévue le 27 juin), nous demanderons au Conseil de mettre sur pied une commission de travail autour du réaménagement de la MLC dans la perspective de l'arrivée du Centre social, de l'extension, en lui demandant de débuter ses travaux par une réflexion sur la refonte de l'accueil du public et l'émergence d'une fonction « Ecoute ».

C'est donc avec l'ensemble de ces perspectives de projets et perspectives que la MLC demande, parce qu'elle s'y sent prête, à entrer en préfiguration.

*II-4-2-2- Le lancement (03 septembre au 20 décembre 2019)*

Le lancement de notre préfiguration sera un moment capital. En effet, si, comme nous l'escomptons, une campagne informative a lieu dans les journaux municipaux avant l'été 2019, puis un focus sur le lancement du Centre social (avec les dates de présence dans les quartiers notamment) peut être intégré aux journaux municipaux de rentrée, l'impact sur la population devrait être important et susciter l'intérêt.

Si notre plan de travail fonctionne, **le 3 septembre 2019, la MLC comptera dans son équipe une nouvelle recrue, chargée de mission « préfiguration »** auprès du directeur et donc du CA.

Une première semaine d'immersion dans la réalité de la MLC devrait permettre à notre nouveau salarié de premières prises de contacts avec les communes et les différents partenaires ainsi qu'avec les acteurs de la MLC.

Le premier rendez-vous que nous donnerons aux habitants sera celui du forum des associations.

**Le forum des associations** :

*(Nous prenons ici comme exemple la manifestation forum des associations parce qu'elle est la première chronologiquement dans le programme de préfiguration, mais la MLC agira sur toutes les manifestations des partenaires ou elle sera présente comme elle agira au forum. Nous ne prendrons pas la peine de vous expliquer le même procédé sur toutes les manifestations)*

La MLC est, chaque année, présente au forum des associations des communes. Elle y a un stand comme l'ensemble des services ou associations. Cette année, le forum doit avoir lieu le samedi 7 septembre. Ce sera l'occasion pour notre nouveau(elle) salarié(e) d'aller à la rencontre des habitants et de lancer la distribution du questionnaire « sur le Centre social ».

Ainsi, toute la journée, il ou elle se présentera, ainsi que ses missions de conduire l'enquête sociale visant à établir le diagnostic partagé puis le projet social de la MLC. Pour conclure, lors du traditionnel pot de clôture, une présentation générale du Centre social aux habitants et acteurs

présents aura lieu, impliquant un nécessaire jeu de questions/réponses en présence et avec les maires.

Bien sûr, nous ne pourrons mobiliser l'assemblée présente pour notre seule action (ce n'est pas le propos du forum des associations). Cette première assemblée sera néanmoins, un premier moment d'échange qui durera de 15 à 30 minutes. Si ce moment ne peut être pleinement significatif de ce que seront les assemblées d'habitants, il pourrait participer du ton, de l'élan donné, dans un visible accord entre le monde associatif et le monde politique, à la construction d'une véritable ébauche citoyenne du Centre social.

Car ce moment visera également à annoncer les rencontres que nous programmerons dans les quartiers.

**Lancement de la commission de réflexion sur l'accueil et l'écoute des habitants**

A compter de novembre 2019, une commission sera mise en place par le CA et devra travailler sur l'accueil du public en général et la fonction écoute des habitants. Cette commission comprendra : des membres du CA, des membres de l'équipe salariée, les partenaires municipaux, des habitants issus de l'assemblée des habitants.

Elle devra en premier lieu définir : le sens et la finalité des ses travaux, ses objectifs, ses moyens et méthodes de fonctionnement et aussi définir un programme de réunions régulières, publicisées et ouvertes, et déléguer des tâches de travail à des groupes formés en son sein. *(par ex : Le groupe 1 travaillera en amont de la prochaine réunion sur ce qu'est l'accueil de la MLC aujourd'hui, le Groupe 2 sur les différents types d'accueil existant sur les structure de l'animation de la vie sociale, le groupe 3 sur les possibilités matérielles d'aménagement des locaux de la MLC*). La commission devra définir ses ordres du jour et les diffuser.

Les mêmes principes seront appliqués pour les commissions formées aux trimestres suivants (ces commissions peuvent être formées plus vite si le CA le pense souhaitable)

**Participation aux manifestations**

Nous le mettions en avant dans les éléments de contexte, de nouveaux quartiers ont émergé sur notre territoire au cours des 10 dernières années. Si ces quartiers sont nouveaux, c'est qu'il en existe des anciens.

Tout au long du premier trimestre de la préfiguration, nous allons aller à la rencontre des habitants. Nous allons tout d'abord, parce que des programmes sont dors-et-déjà établis, nous greffer aux manifestations qui existent (en plus de celles que nous organisons par nous-mêmes, ou que nous coordonnons).

*Participation aux manifestations déjà existantes*

Nous pouvons ici prendre quelques exemples.

Les manifestations sur la ville de Vert-Saint-Denis :

Nous participerons au **repas des anciens** traditionnellement proposé en janvier par le service social, **au week-end et aux sorties en familles** proposées par ce même service en décembre et en août. Ceci dans le but de rencontrer les personnes attachées à ces services et événements mais aussi pour les inviter à participer à la construction du Centre social.

Nous participerons également, nous ne savons pas encore comment au grand **vide - grenier** de Vert-Saint-Denis en septembre, qui attirent des milliers de visiteurs et surtout beaucoup de Verdionysiens sur les stands.

Nous sommes invités à rencontrer et travailler avec **les conseils de quartiers** mis en place par la ville depuis quelques années maintenant.

Nous participerons comme chaque année, mais avec un accent certain pour le Centre social au **marché de Noël** et à la fête « **Lumina** » qui se déroulent en décembre et qui drainent un grand nombre de participants.

La MLC participera au **grand carnaval de Pouilly-le-Fort**, le quartier excentré de Vert-Saint-Denis et espère rencontrer un grand nombre d'habitants à cette occasion.

Les manifestations à Cesson :

A Cesson, plus qu'à Vert-Saint-Denis, la MLC est un acteur incontournable de l'animation locale. Néanmoins, d'autres associations partenaires agissent sur le territoire et nous nous grefferons comme chaque année sur les manifestations existantes à Cesson :

**La MLC sera présente lors du salon des artisans locaux** en mars puis à la bourse aux vêtements en avril

**La MLC participera comme chaque année au vide - grenier** de l'association Cesson Animation en juin puis organisera en grande partie la **Fête de la ville/ fête de la musique** en juin

La MLC prend une très grande part dans la fête de la ville qui est l'occasion de rencontrer des centaines d'habitants. Elle organise toute la partie spectacle de l'événement et prend souvent place dans le « village associatif » via ses ateliers.

La MLC coordonne depuis 3 ans le **Téléthon** de l'intercommunalité. Cet événement est une occasion sans pareil de rencontrer les « entreprises » solidaires présentes sur le territoire.

Cependant, si l'ensemble des actions des communes et de la MLC sur le territoire suffisaient à inclure l'ensemble des habitants au tissu social, quel besoin aurions-nous d'un Centre social ?

Nous le savons, si nous nous bornons à nous greffer sur les manifestations existantes, nous nous bornerons à connaître une population déjà intégrée, incluse dans le tissu social et associatif. Pour

nous permettre de ne pas nous contenter des habitants « qui nous tombent dans les bras », nous allons mettre en place plusieurs types d'actions qui devraient nous faire atteindre des publics plus difficiles à saisir.

**La création de cahier d'expression libre et d'un forum sur internet**

A l'instar de ce qui se pratique lors de débats d'aménagements publics, ou de ce qui s'est pratiqué lors des débats « Macron », nous demanderons à nos deux communes de mettre à disposition du public un cahier d'expression libre et anonyme des habitants à propos de l'arrivée du Centre social. L'anonymat devrait nous permettre de recueillir des avis qui auront tendance à ne pas s'exprimer lors d'entretiens en face à face et mais qui refléteront sans doute des avis partagés. Nous nous permettrons d'indiquer sur le cahier que la MLC pourra entrer en contact avec les personnes s'étant exprimées si elles le souhaitent (donc en brisant individuellement et volontairement le principe d'anonymat).

Un forum d'expression sera créé sur notre site internet ou sur notre page facebook, ou sur tout autre support pertinent pour recueillir, d'une autre façon ces témoignages, questionnements ou affirmations anonymes. Rien ne nous empêchera alors de répondre par média interposés à des questionnements ou des affirmations erronées sur elles atteignent, selon nous, une masse critique. Quoi qu'il en soit, ce qui sera exprimé dans ces forums ou cahier d'expression libre aura sa place dans la démarche de diagnostic.

**Ilotages et réunions publiques**

Notre idée est d'aller à la rencontre des habitants par deux méthodes simples :

la déambulation quartier par quartier,
La réunion des habitants du quartier où nous allons créer un événement dans le ou les quartiers ou aujourd'hui, il n'en existe pas. Nous pensons en priorité aux nouveaux quartiers, ou aux quartiers excentrés, dépourvus de services, associations ou commerces pouvant assurer le lien social.

Dans tous les quartiers, par l'effet, nous l'espérons, d'une communication appropriée dans les médias locaux, nous allons aller à la rencontre des habitants en annonçant une ou deux journées de rencontres dans les rues, suivant la dimension des quartiers et leurs particularités. Ces journées seront ponctuées d'une proposition de rencontre collective (ou dans les jours suivants) au sein de l'école du quartier. Ces journées seront l'occasion de distribuer nos questionnaires, de recueillir des témoignages directs des habitants sur leurs lieux de vie et de les inviter aux événements proposés par la ville et la MLC, en premier lieu à la réunion collective des habitants qui ponctueront nos journées.

Ces réunions collectives permettront d'utiliser nos outils, comme l'entretien et l'observation mais seront aussi l'occasion d'inviter les habitants à s'exprimer au sein des assemblées trimestrielles des habitants qui seront organisées dès la phase de préfiguration à la MLC.

**La création de l'assemblée des habitants**

Dès les premières parutions dans les journaux locaux, nous ferons la publicité de la création de notre assemblée des habitants dont la 1ere réunion aura lieu le samedi 9 novembre à la MLC. Notre idée est de bénéficier, non seulement des effets d'annonces des journaux locaux ou de médias comme « la République de Seine-et-Marne » mais aussi de la publicité que nous ferons de cette assemblée lors des premières rencontres dans les quartiers.

Tout est encore à créer en ce qui concerne le fonctionnement de cette assemblée, ses ordres du jour, ses temps de paroles, ses légitimités. Ce que nous pouvons dire ici, c'est que l'articulation entre l'assemblée des habitants et le conseil d'administration sera simple : Le compte rendu, les questionnements, les affirmations qui résulteront de l'assemblée des habitants seront transmis au CA et celui-ci inscrira nécessairement à ses ordres du jour, une réflexion sur le rapport de l'assemblée des habitants. Il s'obligera notamment à répondre aux questionnements qui lui sont exprimés.
Enfin si nous comptons sur un travail commun entre l'assemblée des habitants et le CA de la MLC pour progressivement trouver la bonne articulation administrative entre ces deux entités, nous comptons aussi sur le travail de l'assemblée des habitants pour unir ce qui est le projet de la MLC aujourd'hui et ce que sera le projet de la MLC demain. En effet, la grande majorité de nos animateurs, bénévoles et salariés, sont des habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis. Fins connaisseurs de leur territoire, des habitants, des rouages des fonctionnements associatifs comme celui de la MLC, nous comptons sur leur présence aux assemblées des habitants pour, à la fois diffuser l'information et inviter les adhérents et habitants à participer, mais aussi participer au nécessaire équilibre et mariage entre, les capacités à répondre aux besoins des habitants de la MLC, et la nécessité pour elle de continuer à concourir au développement artistique et culturel du territoire. Les animateurs bénévoles des ateliers : Jardin partagés, Français langue Etrangère, Accompagnement à la scolarité, Initiation à l'informatique, Théâtre en direction des handicapés seront des points de jonction essentiels entre les intérêts des publics fragiles des ateliers et ceux des autres habitants-adhérents.

Dans ce premier temps de phase de préfiguration, nous optons pour un rythme trimestriel des assemblées d'habitants. Nous déterminerons avec les habitants, les différents comités, l'équipe salariée et le conseil d'administration, à l'issu des 3 premières rencontres (dans le projet social), la forme et les capacités qu'il faut donner à cette nouvelle instance, pour le moment consultative.

A l'issue de ce 1er et long premier trimestre, et après quelques repos pour les fêtes de fin d'années, nous entrerons dans une seconde phase de notre projet de préfiguration.

*II-4-2-3- La phase d'approfondissement (07 Janvier – 28 mars 2020)*

Début janvier 2020, avec le comité de pilotage et le comité technique, un premier bilan de cette première phase de diagnostic pourra être tiré. Nous pourrons alors sans doute repérer les manques (l'absence de données) et les premières pistes de travail qui se dessinent.

**1er bilan d'étape (janvier 2020)**

Autour du 15 janvier 2020, un rapport intermédiaire faisant un premier bilan de 4 mois d'enquête tous azimuts sera produit. De ce travail nous pouvons attendre 3 choses :

1/ le traitement des retours de questionnaires

L'équipe de la MLC sera mise à contribution pour traiter les questionnaires distribués à la population. Il sera alors question de programmer des temps de travail avec les bénévoles pour quantifier et qualifier les données retournées par les habitants.
Ces retours viendront alimenter, étayer, contredire, impacter, les premières conclusions de notre enquête et introduiront sans doute des nuances à nos réflexions, ce jusqu'au 28 mars.

2/ Qu'il mette en avant les zones géographiques et cibles démographiques non couvertes par le diagnostic et qu'il propose des solutions pour les atteindre.

Il est fort probable que les habitants de nouveaux quartiers disposent de moins de leviers pour intégrer le tissu social : manque d'organisation associative, manque de relais municipaux, pas de commerces, pas d'animation. De l'avis de nos collègues des CCAS des communes il n'existe rien qui permette le lien social à part l'école dans les nouveaux quartiers.

Il sera alors temps, pour la MLC, d'**organiser une rencontre sociale, culturelle et festive permettant la rencontre des habitants et les prises d'initiative.**

Nous pourrons alors, parce que nous en avons déjà discuté avec des administrateurs, salariés et quelques partenaires du comité technique**,** organiser une sorte de « village associatif » (incluant les partenaires municipaux) autour d'une action que nous avons vu s'organiser chez nos voisins du 91 et qui a pour nom : « Les habitants ont du talent ».

Il serait alors question pour nous, si les premiers éléments du diagnostic font converger les conclusions provisoires des partenaires vers la création d'un événement, de permettre aux habitants de ces nouveaux quartiers de mettre en avant leurs passions, leurs envies et leurs savoir-faire au sein d'un « village associatif » formés de stands ou les associations pourraient se présenter directement aux habitants du quartier.
Cette action impliquerait d'aller à la rencontre de l'ensemble des habitants, via des procédés plus agressifs comme le porte-à-porte. Mais notre action et notre ambition légitimerait cela.

*Comment mettre en place cette fête de quartier :*

*En amont : Porte à porte et rencontre avec les habitants / un appel à participation à une réunion de quartier laissé dans la boite aux lettres en cas d'absence / communication via les médias municipaux.*
*Appel à participation basé sur : La mise en place de stands de restauration ou hommes et femmes pourraient venir faire partager leur cuisine/ La mise en place d'une scène ouverte ou ceux qui le souhaite pourraient (sous condition technique) venir exposer leur talent sur scène /*

*Des stands de toute nature pour des personnes souhaitant présenter des passions, des collections, des voyages, des cultures, …*

*Environ 1 semaine après la journée de porte à porte, une réunion se tiendra avec les habitants et les partenaires pour étudier d'abord, l'intérêt des personnes à l'initiative et à la méthodologie. Ensuite l'endroit où elle pourrait prendre place et sous quelle forme, les aménagements que les habitants souhaitent apporter à notre proposition. Enfin, les détails de la réalisation.*

3/ Qu'il esquisse les premières pistes de travail pour le projet du Centre social.

Les premières conclusions d'étape de notre diagnostic devraient cependant permettre de voir émerger les premières problématiques.

Sans vouloir présager de ce qui nous sera retourné dans 6 mois, mais parce que nous avons organisé les thématiques du Grand Débat au mois de février, nous savons que les gens se plaignent de la distance aux services publics, de n'avoir pas été consulté quant à la création de l' agglomération de Grand Paris Sud Seine-Essonne-sénart, qu'il existe des difficultés dans l'accès aux soins sur notre territoire, que les anciens se plaignent du tout numérique, …

Nous pourrons dès alors, avec l'équipe de la MLC, ses administrateurs, nos partenaires et nos assemblées d'habitants commencer à aborder ces problématiques à bras le corps comme nous l'avons déjà fait sur certaines thématiques avec nos partenaires des CCAS, des services jeunesse : permanence de nouveaux services publics (impôts, assistantes sociales, écrivain public, …)
Nous pourrons alors mettre en place des esquisses de réponses aux problématiques posées afin de les tester et de voir si leur effet sur la mise en place du Centre social recèle une plus-value pour le territoire.

Publicisation, permanence test de services aux personnes, aux familles, soutien à la création de collectifs, d'associations, accompagnement d'initiatives, la MLC à l'habitude d'être à l'écoute de ses adhérents et d'être réactive quand elle peut s'appuyer sur un relais bénévole solide. Désormais tournée vers l'ensemble des habitants et des familles, la MLC pourrait être amenée par la nouvelle force de sa présence sur le territoire à agir vite, mais sans précipitation. Par essence, cette année de préfiguration doit servir à nous interroger, à tenter peut-être, mais sans fixer nos pensées avant l'échéance.

**Lancement de la commission sur l'accueil spécifique des familles à la MLC et sur la parentalité**

**La création d'espaces de Co-working / Création d'un système d'échange local des savoir-faire**

A partir de janvier 2020, au sein du Hacker Lab, nous lancerons la formation d'un groupe de travail visant à mettre en place, à partir de la rentrée 2020, des temps et des espaces destinés à faire travailler les habitants (d'ici et d'ailleurs, l'espace-temps sera ouvert aux habitants des

autres villes) ensemble sur des projets (privés ou publics) communs. Destiné d'abord aux personnes sans activité professionnels, cet espace-temps devra ensuite évoluer par un jeu de rencontres permettant d'évaluer à la fois la pertinence de ce dispositif, et la pertinence de son fonctionnement. Dès avril 2020, des premiers espace-temps de Co-Working devront être mis en œuvre sous forme de test pour pouvoir proposer une formule adaptée aux besoins pour la rentrée 2020.

A partir de cet espace de co-working et/ou dans des espaces parallèles, suivant les projets, la MLC souhaite proposer la mise en place d'un système d'échange local des savoir-faire. De quoi s'agit-il ? Nous souhaitons faire appel à tous les habitants pour que ceux-ci, dans un geste citoyen, accepte de mettre à disposition leur savoir-faire au profit des autres citoyen, gracieusement. En échange, celui qui a rendu service pourra bénéficier de points lui permettant de bénéficier d'aide d'autres concitoyens dans des domaines qu'il ne maîtrise pas.

Par l'intermédiaire de la MLC, puis sûrement via internet, nous pourrons répertorier les capacités des personnes, leurs disponibilités, la possibilité pour eux d'intervenir et de recevoir des interventions de tiers participants.

Ainsi simplement, Bernard, plombier en retraite, fait appel à Hamid, décorateur d'intérieur pour l'aménagement de sa véranda. Un contrat de bénévolat est établi entre les 3 parties (Bernard, Hamid et le Centre social), Hamid s'engage bénévolement à faire 3 propositions d'aménagement intérieur à Bernard dans un temps donné et pour un nombre d'heures données. Chaque heure travaillée offre un point à Hamid qui, lui a besoin d'un maçon pour construire un mur mitoyen, il fera appel à José, …

Un tel système de services rendus nécessite des assurances, quelques investissements. L'année de préfiguration devrait nous permettre de savoir si une telle entreprise est viable.

**La seconde assemblée des habitants** qui devrait avoir lieu en février-mars, sera l'occasion de présenter à la population les tendances fortes du diagnostic et les premières pistes de travail que nous étudions. Nous pourrions alors débattre du contenu du texte ou inviter les habitants à prendre connaissance du document de travail pour les inviter quelques jours ou semaines plus tard à un débat spécifique sur le sujet.

## L'université populaire

Nous souhaitons profiter de notre expérience au sein des cafés des lumières pour faire évoluer notre projet de diffusion de tous les savoirs en université populaire gérée par les habitants. Aussi dès janvier 2020, un groupe de travail étudiera les possibilités de mettre en place à partir de la rentrée de septembre 2020, des conférences, des débats (sous forme de café citoyens, café scientifiques, café littéraires, ciné-club), des forums de rencontres hebdomadaires, mettant en avant les savoirs et les savoir-faire des citoyens de Cesson Vert-Saint-Denis. Rien n'empêchera d'avoir des invités venus de l'extérieur, mais l'idée centrale de cette université populaire sera de mettre en avant les habitants, en les accompagnant. Nous sommes toujours dans l'idée de mettre en avant les « talents des habitants », des acteurs de la vie cessonnaise et verdionysienne.

**La création d'un observatoire de la vie citoyenne et sociale à Cesson et Vert-Saint-Denis au sein du comité technique et parmi les habitants**

Alors que le comité technique de la préfiguration prendra ses marques, nous introduirons l'idée qu'après l'entrée en Centre social et fort de cette nouvelle expérience de travail en commun, il sera utile pour les villes et le Centre social l de former un observatoire de la vie sociale et citoyenne à Cesson Vert-Saint-Denis afin de pouvoir mettre en place des diagnostics réguliers sur telle ou telle question qui se pose aux villes et au Centre social. Cet observatoire pourrait lancer des mouvements de recherche sur des phénomènes constatés sur notre territoire et qui ne relèvent d'aucune prise en charge réflexive connue (nouveaux modes de vie, phénomènes culturels, les nouvelles pratiques culturelles et artistiques des jeunes, la vie réelle des aidants, …)

Si, comme nous l'imaginons, cette cellule de recherche peut travailler avec les habitants de l'université populaire, nous pourrions prétendre à sensibiliser puis former des habitants à des prises d'initiatives réflexives inimaginables aujourd'hui, notamment si nous parvenons à faire soutenir notre initiative par une université reconnue.

**L'émergence d'un pôle enfance-famille à la MLC**

C'est au cours de ce second trimestre de travail sur le diagnostic social que commenceront à se dessiner les premières pistes d'un projet social. C'est donc à partir de ce moment-là, qu'une réflexion sera lancée sur la mutation, à l'horizon septembre 2020, du poste de « chargé de mission Préfiguration » en « animateur du pôle enfance-famille ».
En effet, après avoir mené le diagnostic, puis avoir grandement contribué à l'édification du projet social, il sera, sans doute, approprié de proposer le poste d'animateur enfance-famille à celui ou celle qui aura contribué à lui donner vie.

Logiquement, si la question de la mutation de l'emploi se pose, c'est que la création d'un pôle enfance-famille est envisagée et qu'il faut donc commencer à en étudier les contours. Nous devrions pouvoir bénéficier de la dynamique de consultation des habitants, de l'assemblée des habitants pour pouvoir, avec nos partenaires, bâtir le cadre, les éléments qui composeront cette nouvelle branche famille de la MLC.

Cette mise en place devra, *in fine*, être validée par l'Assemblée Généralede la MLC qui a lieu, traditionnellement, au mois de juin. Le plan d'action de ce nouveau secteur d'activité devra donc avoir été finalisé dès le mois de mai 2020, afin d'être présenté au CA qui prépare l'AG.

*Dans ce projet de préfiguration, nous noterons qu'il manque des initiatives en direction de la jeunesse. Nous l'avons occulté ici mais l'action en direction de la jeunesse est une préoccupation constante de la MLC par nature. Elle agit, plus encore lorsqu'elle a la chance d'avoir un animateur dédié, en direction de la jeunesse. Le Centre social favorisera l'émergence d'un secteur enfance-famille qui prendra en charge la réflexion autour de la jeunesse comme une préoccupation non dissociée de la vie des familles. Nous tenterons de favoriser l'embauche d'un(e) animateur(trice) spécialement dédié aux jeunes (11-18ans) comme lorsque nous avions pu obtenir un emploi-tremplin.*

*II-4-2-4- La phase de consolidation et d'écriture (Avril-juin 2020)*

Les solutions mises en place pour répondre aux manques constatés en phase de lancement ayant été réalisés ou en passe de l'être, notre diagnostic ne souffrant plus de « trous » ou de cibles non atteintes, il sera alors temps de procéder aux conclusions franches de notre diagnostic et de rédiger notre projet social.

**Fin du diagnostic en Avril 2020**

Le recueil de données qui prendra fin en mars devra donner lieu à l'établissement d'un diagnostic de situation sociale nous permettant une photographie début 2019 de la démographie et de la vie sociale et citoyenne de Cesson Vert-Saint-Denis ainsi que des propositions d'orientation pour le Centre social.

Fin avril 2020, le document sera remis par le comité technique au comité de pilotage, au CA de la MLC. Il sera aussi présenté à l'assemblée des habitants du mois de mai. Si ce document est validé par l'ensemble des partenaires, le projet social sera rédigé et mis en forme par la MLC et le comité technique et soumis à l'approbation du comité de pilotage, du CA, de l'AG et de la CAF en juin pour une entrée en labellisation en septembre 2020.

**La rédaction du projet social**

Fort de l'expérience d'une saison passée à rencontrer les habitants, à consulter des données froides, les habitants, à agir avec nos partenaires, à expérimenter nos premières actions, il sera alors temps de procéder à l'écriture d'un projet social basé sur une réflexion d'ensemble, une prise de hauteur par rapport à notre enquête et aux retombées de nos actions.

Le jeu institutionnel de la MLC et de ses partenaires nous obligera à avoir rédigé notre projet social au plus tard, à la mi-mai 2020, soit quelques semaines après la finalisation du diagnostic. Il semble donc évident que la rédaction de ce projet doit commencer en parallèle de la rédaction du diagnostic.

Ces rédactions devront être partagées, soit dans le sens où tout le monde prend part à sa rédaction, soit dans le sens où sa rédaction est progressivement présentée et discutée afin de parvenir à un écrit qui satisfasse à la majorité des parties prenantes, notamment des habitants qu'il faudra informer et inviter à participer à cette rédaction ou consultation progressive, à travers nos réunions et les assemblées.

**La troisième assemblée des habitants,** qui devrait avoir lieu en mai ou juin, sera l'occasion de présenter et discuter avec la population le projet social.

**Lancement de la troisième commission de travail sur l'accueil et le développement d'actions en faveur des publics handicapés**

**La fête des habitants / lancement d'une programmation d'animation par les habitants**

Nous proposons enfin, pour terminer cette année de préfiguration, la mise en place d'une grande fête des habitants sur le territoire aux dates où avait lieu la fête de la MLC.
Au cours des réunions des habitants, et au sein des réunions de quartier, tout au long de l'année, nous inviterons les habitants à « dessiner » la fête des habitants qui leur convient, dans les limites de ce que la ville et la MLC peuvent raisonnablement organiser. A partir de l'énergie créée lors de cette première fête, nous tenterons de lancer l'édification d'une programmation annuelle des habitants pour l'animation de la vie sociale locale avec les partenaires.

Cette dernière fête devrait venir conclure une année de préfiguration dense en actions et en réflexions. Une année de préfiguration ou le facteur humain, l'individu et la famille auront été mis au centre de nos préoccupations.

II-4-3- Les moyens humains

Ils sont ceux que nous mettons en avant en premier car ils seront les plus importants.

*II-4-3-1- Les participants*

A/ Les habitants

A la fois source, cible et actrice de notre enquête, la population du territoire est le corps du Centre social. Ce dernier est fait par la population, avec la population et pour la population. Nous vous avons expliqué comment nous comptions la solliciter. Nous espérons réussir notre rencontre avec elle pour que ce Centre social réponde véritablement à ses attentes.

B/ Les adhérents / les bénévoles

Parmi les habitants, les adhérents de la MLC.

La MLC étant une association, elle est tenue légalement à une assemblée générale des adhérents qui administre, par l'intermédiaire d'un conseil, l'association. Les adhérents forment donc une population à part entière dans l'intercommunalité, du fait du pouvoir d'agir qu'elle possède sur le Centre social. Les bénévoles qui les encadrent dans les activités et qui sont adhérents, parfois administrateurs, mais sont surtout des habitants de Cesson et de Vert-Saint-Denis ont une influence importante sur les autres adhérents et les pouvoirs de décision.

Cette information devra être connue des habitants pour permettre à qui veut de contribuer à la décision d'agir directement sur la vie des instances de la MLC.

Ce fait oblige la MLC, dans la dynamique de préfiguration, à tenter d'impliquer par de multiples moyens les adhérents et bénévoles de la MLC à la vie du Centre social. Une réflexion réglementaire devra être menée sur le thème de l'adhésion à l'association pour pouvoir l'ouvrir également à tous.

C/ Le Conseil d'Administration de la MLC

Nous le disions quelques lignes plus haut, le conseil d'administration est formé d'adhérents à qui les autres adhérents délèguent leur pouvoir de décision sur la MLC et donc le Centre social.
Plus haute instance active de la MLC, il sera au sommet de la hiérarchie décisionnelle pour le développement du Centre social. Aucune décision ne pourra être prise sans sa validation, ni par le comité de pilotage, ni par l'assemblée des habitants, aussi exhaustive ou représentative soit-elle.

Le conseil d'administration interviendra sous plusieurs formes dans le développement du projet de préfiguration :

Il sera l'instance ultime de décision
Il recevra et étudiera les rapports intermédiaires officiels de la préfiguration
Il créera des commissions ou des groupes de travail visant à l'étude de telle ou telle dimension, impact de l'action du Centre social
Il délèguera à certains de ses membres le pouvoir de siéger au comité de pilotage
Il participera en tant qu'entité à l'assemblée des habitants et intégrera à ses ordres du jour l'étude du compte-rendu de la dernière assemblée des habitants à laquelle il s'engage à répondre aux questions qui lui seron adressées.

Le bureau de l'association, émanation du CA, veillera à suivre et à coordonner au quotidien l'engagement du CA dans la dynamique de préfiguration.

D/ Le comité de pilotage

Il sera l'organe politique majeur du Centre social. En effet, les maires et les adjoints occupent une place légitime importante dans ce comité.
Ce comité aura pour rôle d'étudier les rapports intermédiaires remis par le comité technique sur l'évolution du processus de préfiguration, notamment l'enquête sociale et les rencontres avec les habitants. Il validera, décidera, conseillera et orientera les travaux du comité technique. Il proposera ses décisions pour validation au CA de la MLC

Ce comité sera composé :

- Des maires et des adjoints aux questions sociales
- Du président et de la vice-présidente du SIC
- Du président et du vice-président du Syndicat intercommunal des sports
- Du président de la MLC et 2 personnes du bureau (CA) missionnées pour suivre l'action de préfiguration
- D'une délégation de 2 représentants de l'assemblée des habitants
- Du directeur de la Fédération Départementale de Centres Sociaux de Seine-et-Marne (FDCS77)
- D'un agent délégué par la CAF

Ce comité de pilotage sera animé par le directeur de la MLC qui n'aura que voix consultative.

L'agent de la CAF et le directeur de la FDCS77 auront également voix consultative

Chaque participant au comité de pilotage aura une voix délibérative, sauf le directeur de la MLC, l'agent de la CAF et le directeur de la FDCS77. Au total 13 voix seront disponibles en présentiel ou par délégation. Les élus des villes auront la majorité des voix (8 contre 5).

Les comités de pilotage seront au nombre de 5 au cours de la préfiguration

Juin 2019 : validation du projet de préfiguration
Novembre 2019 : validaton du 1er rapport intermédiaire visant à orienter l'enquête sociale.
Mi-janvier 2020 : Validation du bilan de la phase de lancement visant à orienter la phase
Début avril 2020 : Validation du diagnostic et de l'orientation du projet social
Juin 2020 : Validation du projet social

E/ Le comité technique

Le comité technique sera l'instance réflexive de notre préfiguration. Chaque membre du comité devra fournir sa part dans la récolte de données froides et être acteur de la sollicitation des habitants pour les rencontres de quartiers et les ilotages.

Celui-ci sera composé :

- Des directeurs des CCAS des communes
- Des directeurs des services de la vie locale et citoyenne des communes
- Des directeurs de la communication des communes
- Du directeur du SIC
- Du directeur du SIS
- Du directeur de la MLC
- Du chargé de mission Préfiguration
- D'un agent de la CAF
- Du directeur de la FDCS77
- D'une délégation de 2 personnes de l'assemblée des habitants

Cette instance sera animée par le directeur de la MLC.

Son rôle sera de collecter les données sur les habitants de Cesson et Vert-Saint-Denis, de proposer des interprétations de ces données, des contextualisations. Il travaillera à l'organisation et au traitement de ces données. Les membres du comité seront les 1ers relais de l'enquête, les premiers incitateurs à participer auprès des acteurs locaux, ces derniers ayant une influence certaine sur la population qu'ils contribuent à animer dans leurs services, associations respectives.

Ce comité préparera en amont, la participation du Centre social aux manifestations que ses membres organisent ou contribuent à organiser.

Il se réunira au moins 2 fois par trimestre au cours de l'année de préfiguration pour encadrer et soutenir au mieux l'équipe de pilotage formée par le chargé de mission et le directeur de la MLC.

Le comité validera d'un point de vie technique, les écrits à transmettre au comité de pilotage à échéance voulue.

Une partie de ce comité devrait se muer en cellule d'étude et prospective pour l'avenir du Centre social.

F/ La direction de la MLC

Le directeur aura un rôle central dans la dynamique de préfiguration. S'il n'est pas directement « chargé de mission Préfiguration », c'est lui qui recrutera, accompagnera le nouveau salarié dans son installation, dans sa démarche. C'est également lui qui anime le conseil d'administration, même s'il ne vote pas, il peut avoir une influence notable sur les débats de la plus haute instance décisionnelle. C'est également lui qui animera les comités techniques et les comités de pilotage, lui sans doute qui animera les assemblées d'habitants (avant qu'elles ne s'animent d'elles-mêmes), les rencontres dans les quartiers et sur les ilotages.

Suivant l'autonomie, l'expérience du chargé de préfiguration, nous estimons l'investissement du directeur dans la dynamique de préfiguration de 30 à 50 % de son temps de travail. Ceci simplement parce que cette action de préfiguration, menée comme une première projection expérimentale d'une mutation réelle en Centre social de la MLC est le projet le plus important pour l'association depuis 40 ans et qu'elle préfigure la vie de l'association pour, peut-être, de très nombreuses années.

Enfin le rôle fondamental que devra jouer le directeur dans cette dynamique c'est celui d'être le trait d'union entre l'association qu'était la MLC sans la labellisation et celle qu'elle sera après.
Car si nous construisons un projet social qui n'interagit par avec ce qu'est la MLC aujourd'hui, alors nous établirons un Centre social pour les nouveaux habitants et perdrons la population établie. Et c'est bien une intégration de tous que nous cherchons, pas un morcellement communautaire savamment étudié pour donner l'impression d'une vie sociale épanouie.

G/ Le chargé de mission préfiguration

Recruté pour produire l'enquête sociale, mettre en œuvre l'ensemble des actions liée à la dynamique de préfiguration et rédiger les écrits attenants, le chargé de mission sera au cœur de la mutation de la MLC. Par son enthousiasme, son dynamisme, son expérience ou son acuité sensitive et intellectuelle, il sera à même de susciter la prise de parole, puis par sa capacité à rassurer et à accompagner, susciter la prise d'initiative de(s) l'habitant(s).
Il prendra progressivement sa place dans l'équipe professionnelle de la MLC et construira le poste de travail et le pôle enfance-famille que nous lui proposerons, en toute logique, d'occuper/ d'animer à la fin de la période de préfiguration.

H/ L'équipe des salariés permanents de la MLC

Les animateurs de la MLC auront pour mission, dans le cadre de notre préfiguration, de maintenir l'activité de la MLC telle qu'elle fut jusqu'à aujourd'hui. Ils devront être force de propositions pour créer des liens, des rencontres, des ponts entre le activités « antérieures » de la MLC et les nouvelles actions entreprises à travers la préfiguration et la future labellisation « Centre social ».

Ils seront également les principaux acteurs des participations de la MLC- Centre social sur les manifestations déjà existantes : Vide – greniers, salons artistiques, manifestations culturelles, …
Ils devront assurer la publicisation des actions du Centre social auprès des habitants lors de ces événements et surtout assurer cette publicité auprès de nos adhérents. Ils devront être le trait d'union entre le projet de la MLC d'hier et le projet de la MLC-Centre social d'aujourd'hui.

I/ L'agent d'accueil et d'écoute

La MLC jusqu'à aujourd'hui était doté d'une secrétaire chargée de l'administration de la MLC. L'évolution de ce poste de secrétaire en agent d'accueil et d'écoute se fera progressivement au cours de l'année de préfiguration en lien avec la direction, le comité technique, le chargé de mission et les habitants.
Cette évolution s'accordera avec les travaux menés par la commission chargée du réaménagement des espaces de la MLC.

**II-4-3-2- Articulations des instances de production et de décision du Centre social**

Il s'agira d'organiser le fonctionnement des instances du Centre social.

Sur le plan de la hiérarchie et de l'articulation des instances, nous vous proposons de résumé notre fonctionnement dans le schéma suivant.

Fonctionnement et articulation des instances de la préfiguration "centre social"

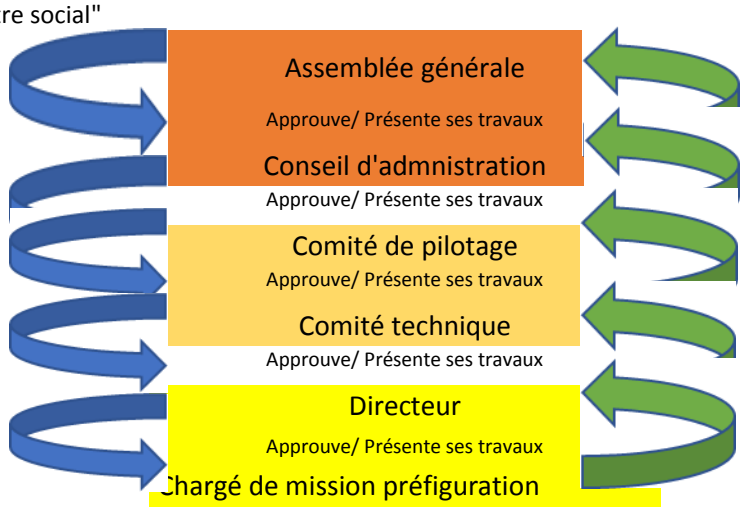

L'assemblée générale des adhérents de l'association reste l'organe de décision ultime du Centre social associatif. Il approuvera ou non les prises de décisions globales du Conseil d'Administration de la MLC lors de sa réunion annuelle et devra répondre chaque année à la question de la poursuite de la demande de labellisation « Centre social » par la CAF.

Le conseil d'administration approuvera ou non les orientations politiques émises par le comité de pilotage du Centre social.

Le comité de pilotage du Centre social approuvera ou non les orientations techniques du comité technique du Centre social.

Le comité technique approuvera ou non les rapports intermédiaires et plus généralement les travaux retranscrits sous la forme d'écrits par le directeur du Centre social.

Le directeur du Centre social approuvera ou non le rapport du chargé de mission préfiguration et le transmettra au comité technique.

Le chargé de mission préfiguration du Centre social produira un travail d'enquête qu'il retranscrira sous la forme d'un rapport régulier au directeur du Centre social.

II-4-4- Les outils employés.

A priori, nous utiliserons un panache des techniques connues de relevés d'informations.

**Le questionnaire** : un questionnaire est en cours d'élaboration avec une petite équipe de salariés et d'administrateurs de la MLC. Ce questionnaire, qui sera opérationnel en septembre 2019, sera vraisemblablement distribué sur chaque manifestation où nous serons présents. Notre but sera de le délivrer au plus grand nombre possible d'habitants et d'en collecter en retour un maximum tout au long de la période « d'incubation » du projet social, soit entre septembre 2019 et mars 2020.

**L'entretien** : Notre agent planifiera tout au long de la phase d'enquête des entretiens avec les personnes participantes aux événements, soient en participant aux réunions de travail qui préparent les événements, soit lors des événements, si le contexte le permet. Des grilles de lecture seront élaborées pour une exploitation fine des données recueillies.
Pour une meilleure exploitation de l'outil, les réunions de quartier, les assemblées des habitants seront menées par le directeur, plus expérimenté, laissant ainsi au chargé de mission le champ libre à l'observation.

**L'observation** : Cet outil est le plus délicat à utiliser. Il nécessite une grande préparation en amont, souvent de la régularité et un positionnement de l'observateur qui induit le moins possible de changement dans le comportement des « observés ».

Les situations observées répondront à des hypothèses de travail formulées par les agents ou par les comités techniques et/ou de pilotage. Elles interviendront notamment lorsque le directeur

pilotera les entretiens, ou que la situation observée n'implique pas le chargé de mission qui peut alors aborder une position neutre.

II-4-5- Les moyens financiers

Nous pouvons évaluer les besoins financiers d'une telle année de préfiguration.

En dépenses :

Il s'agira pour l'essentiel, de financer les salaires du chargé de mission, qui consacrera 100% de son temps de travail à sa mission, et celui du directeur qui passera une bonne partie de son temps de travail à soutenir et guider son chargé de mission.

Pour le reste, il va s'agir pour beaucoup de :

a/ communication : impression de plaquettes de présentation, de flyers, de questionnaires, de banderoles, de calicots, paiement d'un graphiste pour une révision de la charte graphique de la MLC à l'horizon de la labellisation…

b/ convivialité : les multiples réunions que nous allons organiser s'entendent avec à minima, quelques jus de fruits, café, thé, quelques gâteaux à partager.

c/ fournitures de bureau et matériel : si beaucoup de choses peuvent être fait par internet, nous savons que tous les publics ne sont pas à l'aise avec internet. Du papier sera nécessaire à la production des questionnaires, à la production des invitations aux réunions, à la production des comptes-rendus. Des achats matériels seront nécessaires. Il faudra mettre en place le poste de travail de notre nouveau salarié. Il devra disposer d'un bureau, d'un ordinateur, d'un téléphone, …

d/ les événements festifs : du matériel sera également nécessaire à la mise en place des fêtes que nous envisageons de proposer dans les quartiers ou les lieux les moins animés de la ville. Si une partie du matériel sera fourni par les villes, des achats seront sans doute à faire pour mettre en avant les stands des habitants.

Au cours de ces fêtes, il est fort probable que nous fassions appel à quelques artistes, ou associations prestataires de services pour les animations. Suivant le contexte, nos partenaires nous demanderons de faire appel à des services de sécurité privée.
Enfin pour ces événements, il est probable que nous devions louer du matériel, notamment une scène ou des éléments scéniques.

e/ Il est probable que les projets envisagés coûtent en frais de fonctionnement et en frais de mission. L'université populaire par exemple, ou les cellules de recherche ne devrait pas, dans notre phase de préfiguration coûter beaucoup d'argent. Il va s'agir dans un premier temps de créer des concepts, des fonctionnements, sur fond de bénévolat. Cependant il est fort probable qu'il y ait des frais de déplacement, des frais de repas, pour les bénévoles chargés d'enquêter sur telle ou telle chose.

Les dépenses devraient être aux ¾ consacrées au financement des salaires du pilotage de la préfiguration.
Le dernier tiers du financement de la préfiguration comprend pour une très large part, la valorisation des actions du bénévolat et les dépenses envisagées, telles que nous les avons décrites, avec leur part d'incertitude.

En fin de préfiguration, notre dépense globale ne devrait pas excéder 160 000 €.

En recettes :

En miroir aux dépenses, les ¾ des recettes seront perçues pour les salaires.

Nous demandons un financement à hauteur de 60 000 € à la CAF pour le financement du poste de chargé de mission. La part du financement du poste de direction affectée à la préfiguration, nous considérons qu'elle est financée sur la part de subvention des villes à la MLC via le SIC. Ainsi la part de financement FONJEP du poste de direction pourra être comptablement, pour moitié ou presque être intégrée au financement de la préfiguration.

Enfin, comme en dépenses, la part de la valorisation du bénévolat prendra une grande place dans ce qu'il reste à percevoir. Nous comptons nous notre (futur) nouveau statut d'association reconnue d'utilité publique pour percevoir quelques subsides de fondations privées. Pour finir, les actions que nous allons organiser seront, nous l'espérons, modestement mais sûrement génératrice de recettes (entrées spectacles, buvettes, surcroit d'adhésions, participation à un voyage ou à une action). Le reste à financer sera fourni par la MLC sur l'exécution habituelle de son budget.

| Budget global de la préfiguration "centre social" saison 2019-20 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Dépenses | | | Recettes | | |
| Compte | Designation | Montants | Compte | Designation | Montants |
| ACHATS | | 7400 | PRODUITS DE GESTION | | 17680 |
| 602220 | Produit d'entretien | 100 | 706000 | Photocopies | |
| 605000 | Petit matériel | 1000 | 706200 | Part vacation | 500 |
| 605100 | Achat Mat Informatique | 1000 | 706300 | Part cotisation bénévo | 1500 |
| 606100 | Essence véhicule MLC | 300 | 707100 | Bar | 500 |
| 606300 | Entretien locaux | 500 | 708100 | Prod. De fonctionnem | 2500 |
| 606400 | Fourniture bureau | 1000 | 708200 | Autofinancement MLC | 12680 |
| 606800 | Petit outillage | 500 | 708800 | CPAM | |
| 607100 | Achat Marchandises | 1000 | 708820 | Prod. Emploi J (C.R.) | |
| 607200 | Achat alimentation | 2000 | 708821 | prod. emploi J (C.G.) | |
| SERVICES EXTERIEURS | | 4850 | | | |
| 613500 | Locations | 3000 | SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT | | 97000 |
| 613520 | Loc Matériel concert | 500 | 740100 | Subv C.G. | |
| 613530 | Loc. véhicule | 800 | 740110 | Subv C.G. Citrouille | |
| 615300 | Maintenance mat infor | 50 | 740200 | Subv. SIC (communes | 34000 |
| 616000 | Assurances | 200 | 740201 | Subv SIC + | |
| 618101 | Documentation Génér | 300 | 740202 | Subv. SIC M à D personnel | |
| AUTRES SERVICES EXTERI | | 11900 | 741301 | Subv. Fonjep | 3000 |
| 621000 | Intervenants extérieur | 2000 | 740301 | Autres subventions CA | 60000 |
| 621001 | Intervenant sureté | 1000 | 740400 | Subv. DRAC | |
| 622000 | spectacles | 2000 | 740500 | Produits emplois jeunes | |
| 623200 | Publicité activité | 2500 | | | |
| 623400 | Cadeau | 200 | AUTRES PRODUITS DE GESTION CO | | 6000 |
| 625100 | Frais de mission | 1000 | 756000 | Adhésions annuelles | 1000 |
| 625202 | Transport activité | 500 | 757100 | Quote part subv. D'investisse | |
| 625203 | Sortie activité | 1000 | 758500 | Mécénnat | 5000 |
| 626100 | Frais postaux | 200 | | | |
| 626200 | Téléphone | 500 | PRODUITS FINANCIERS | | |
| 626203 | tél Portable | 500 | 760000 | Produits financiers | |
| 628000 | Cotisation diverses | 500 | | | |
| IMPOTS TAXES ET ASSIMIL | | 1100 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| 631300 | Uniformation | 1100 | 771000 | Produits except. | |
| CHARGES DE PERSONNELS | | 94930 | 787000 | reprise sur provision | |
| 641102 | Salaire des permanen | 57000 | 791000 | transfert de charges d'exploitation | |
| 645100 | URSSAF | 28000 | | | |
| 645301 | NOVALIS TAITBOUT | 7000 | EVALUATION DES CONTRIBUTIONS | | 40000 |
| 645330 | Prévoyance | 800 | 870000 | Bénévolat | 40000 |
| 647500 | Médecine du travail | 130 | | | |
| 648001 | Formation Bénévoles | 1000 | TOTAUX | | 160680 |
| 648002 | Formation Professionn | 1000 | RESULTAT | | 0 |
| AUTRES CHARGES DE GES | | 500 | | | |
| 651600 | SACEM | 500 | | | |
| EVALUATION DES CONTRIB | | 40000 | | | |
| 870000 | Personnel bénévole | 40000 | | | |
| TOTAUX | | 160680 | | | |

II-4-6- Les moyens matériels

Les moyens matériels habituels de la MLC seront mis à disposition du Centre social. Les villes sont prêtes à nous soutenir ou nous prêtant des salles, en mettant à disposition ses équipes techniques ou d'animation pour nous épauler.

Nous ne sommes pas inquiets sur la question matérielle. La MLC est une association solide qui dispose et gère comme elle l'entend ses espaces.

**II-5- Evaluation de la réussite de l'action**

La réussite de notre action va dépendre d'un certain nombre d'éléments.
En premier lieu, le niveau de participation des habitants à nos démarches.

La participation des habitants

Des indicateurs devraient nous offrir un miroir intéressant de la réussite ou non de notre action.

*Le nombre de questionnaire retourné*

Nous savons que la population de Cesson Vert-Saint-Denis compte 18 000 habitants. Il est raisonnable de penser que ¼ de la population est constituée d'enfants. Ainsi sur 18 000 habitants, environ 13 500 personnes devraient être en âge et en capacité de répondre à notre questionnaire. Nous pourrions estimer que si 10% de la population rempli le questionnaire, la participation serait convenable, qu'à 20% elle sera plutôt bonne et qu'au-delà de 25 %, nous pourrions conclure à la réussite de cette consultation avec 3000 retours environ.

*La participation aux réunions de quartiers.*

Si nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité, il serait souhaitable que la population participante à nos rencontres de quartier soit en nombre, d'une certaine manière, représentative de l'échantillon de population vivant dans le quartier. Si l'évaluation formelle d'une telle donnée semble impossible, nous nous imposerons néanmoins de relever les caractéristiques des personnes présentes, sans doute leur lieu de résidence, leur nombre pour savoir dans quelle mesure notre réunion impacte le quartier.

*Les assemblées d'habitants*

Dans le même état d'esprit, nous relèverons les rues de résidence de participants pour savoir l'impact que nos assemblées ont sur les habitants, du moins là où notre communication, notre action reçoit le plus d'échos, là où elle en en reçoit le moins, ceci dans le but de réorienter nos efforts sur telle ou telle cible territoriale ou démographique.

La mise en œuvre ou non des initiatives envisagées et le cheminement des idées

La mise en place des commissions de travail, groupe de travail

Nous avons opté pour l'impulsion de nombreuses formes de travaux en commun de la population : le système d'échange de savoir-faire, le co-working, l'université populaire, les cellules de recherche, … Il sera déterminant de savoir si ces propositions ont trouvé une réception dans la population ou non. Si non, par quoi ont-elles été remplacées ? La population a-t-elle fait d'autres propositions ? Si oui ont-elles pu être mises œuvre ? Pourquoi ?

Le tracé de nos propositions écrites ici, diffusés à partir de septembre, sans doute intégrées par la population d'ici 6 mois, leur cheminement, les déviations, les carrefours et les regroupements d'actions reflèteront sans doute, en grande partie, l'aventure réflexive qu'aura été pour la population cette année de préfiguration.

Pour chaque action concernant le Centre social à partir de septembre 2019, la MLC s'engage à formuler des critères précis de réussite de l'action envisagée afin de pouvoir, très vite, étudier l'impact de l'initiative et permettre des réajustements pour les actions qui viennent.

Ces grilles de relevés, critères d'évaluation, listes d'indicateurs seront consignés et intégrés au diagnostic et feront partie intégrante de notre réflexion globale.

## Conclusion

Si notre année de préfiguration se déroule comme nous l'envisageons dans ce projet, il nous semble que la MLC sera prête, en grande partie, à accéder au statut de « Centre social » agrée par la CAF.

*Des nuances …*

Il nous semble cependant qu'il faut introduire un certain nombre de nuances à notre projet.
En effet, il s'agit, ici d'une projection dans l'idéal que peut imaginer une MJC enthousiaste et en réaction à ce qu'elle perçoit, ou croit percevoir de sa population. Mais il faut intégrer plusieurs données qui vont nécessairement impacter sérieusement notre projet sur le fond, comme sur la forme :

La personnalité, les méthodes, les intuitions, les liens que va créer notre chargé de mission avec les habitants, les partenaires, les acteurs de la MLC vont avoir une influence certaine à la fois sur l'enquête sociale, mais aussi sur sa dynamique, les choix faits, etc … Le projet que nous envisageons aujourd'hui pourrait naturellement prendre des chemins de traverse par l'interprétation et les adaptations de notre nouveau salarié.

La participation des habitants sera un élément central de notre démarche. Si ces derniers, dès la première assemblée expriment un avis défavorable à une action que nous envisagions, il est fort à parier que nous modifierons la proposition qui est faite et l'adapterons à la volonté des habitants, dans la mesure du possible. Voire nous annulerons totalement l'action envisagée pour la remplacer par une autre, plus pertinente aux regards des éléments objectifs et subjectifs à notre disposition.

L'enquête sociale elle-même va, au cours de sa production, et puisqu'elle sera présentée et débattue par les habitants et les partenaires, avoir une influence non-négligeable sur notre projet. Elle pourra même le changer totalement.

*Et des certitudes.*

La MLC se prépare depuis plus d'un an maintenant à entrer en préfiguration «Centre social». Sans prétendre avoir été exhaustive, elle a tenté de cerner les enjeux du territoire, les volontés des communes, de ses adhérents. Après de multiples discussions, de nombreuses convergences se sont exprimées pour l'évolution de la MLC en MLC- Centre social.
Désormais, nos administrateurs, nos adhérents, nos bénévoles et nos salariés sont prêts à faire évoluer leurs projets, leurs fonctionnements pour faire une place à tous les habitants.

Il nous semble que pareille détermination, pareille association d'idées et d'esprits autour d'un cheminement commun, n'avait trouvé point de fixation aussi ferme autour de la MLC depuis longtemps dans nos communes. Il nous semble, ainsi, souhaitable, opportun de valider ce travail global par l'expression de votre soutien via une entrée en préfiguration le 3 septembre 2019 et ce jusqu'au 31 août 2020.

La MLC entrera alors dans une troisième phase de son évolution pour épouser, plus encore qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant, les moyens d'atteindre son objectif premier, concourir à l'épanouissement des individus, désormais en travaillant aussi avec les familles, dans une société plus juste plus solidaire, une démocratie réelle et de proximité.